



L'an deux mille dix neuf

Le 22 août à 19h00

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH, maire.

Etaient présents :

**M. Jean-Luc BOCH, maire,**

**MM. FAVRE Anthony, maire de la commune déléguée de Bellentre, RENAUD Daniel, maire de la commune déléguée de La Côte d'Aime, GONTHIER Pierre, maire de la commune déléguée de Valezan**  
**M. MEREL Patrice, 1<sup>er</sup> adjoint, Mme GROETZINGER Marie-Suzanne, 2<sup>e</sup> adjointe, M. BUTHOD GARCON Freddy, 3<sup>e</sup> adjoint, Mme GENSAC Véronique, 4<sup>e</sup> adjointe, M. POUSSIN Roger, 5<sup>e</sup> adjoint, Mme CHARRIERE Christiane, 6<sup>e</sup> adjointe, M. HANRARD Bernard, 7<sup>e</sup> adjoint, Mme BUTHOD Maryse, 10<sup>e</sup> adjointe,**  
**Mmes ASTIER Fabienne, BERARD Patricia, GIROD GEDDA Isabelle, FAGGIANELLI Evelyne, FERRARI Valérie, LIZEROUX Marion, MARCHAND MAILLET Patricia, MICHELAS Corine, MONTMAYEUR Myriam,**  
**conseillères municipales**

**MM. ANXIONNAZ Didier, BLANCHET Jean-Luc, BORNAND Jérémy, BOUZON Charles, BROCHE Richard, CLEYRAT Christian, DANCRE Francis, KOUMANOV Stefan, LUISET René, OLLINET Alain, OUGIER Pierre, OUGIER- SIMONIN Joël, PELLICIER Guy, RICHERMOZ Roland, SERVAJEAN Daniel, TRESALLET Anthony, USANNAZ Bernard, conseillers municipaux**

Excusés :

**Mmes HOEN Martine, 8<sup>e</sup> adjointe (pouvoir à Daniel RENAUD), BERTRAND Chantal (pouvoir à Guy PELLICIER), EMPRIN Sylvie (pouvoir à Isabelle GIROD-GEDDA)**

**MM. MONTILLET Gérard, 9<sup>e</sup> adjoint (pouvoir à Christiane CHARRIERE), ALLAMAND René (pouvoir à Patrice MEREL), COLLOMB Pascal (pouvoir à Charles BOUZON), GIROND Emmanuel (pouvoir à Didier ANXIONNAZ), MORIN Sébastien (pouvoir à Bernard HANRARD), OUGIER Raphaël (pouvoir à Fabienne ASTIER), SILVESTRE Marcel (pouvoir à René LUISET),**

Absents :

**MM. ALLAIN Yann, ASTIER Laurent, TARDY Lionel**

Formant la majorité des membres en exercice

Mme Fabienne ASTIER est élue secrétaire de séance

### **Ordre du jour :**

Démission d'un conseiller municipal et approbation de son remplacement à la communauté de communes des Versants d'Aime et du nouvel effectif du conseil municipal à 51 conseillers municipaux

#### **Administration Générale :**

1. Désignation d'un représentant de la commune - Appel contre le jugement n° 1703020 rendu le 25 juin 2019 par le tribunal administratif de Grenoble, 2. Nomination d'un délégué aux finances de la commune de La Plagne Tarentaise, 3. Approbation du règlement intérieur des haltes-garderie de la commune de La Plagne Tarentaise,

#### **Finances**

4. Convention de participation financière avec la mairie d'Aime-La-Plagne pour la navette "Les Charmettes -- La Plagne - Aime 2000, 5. Tarifs de la taxe de séjour pour 2020

#### **Ressources humaines**

6. Transformation d'un poste permanent d'adjoint d'animation pour le multi accueil - 32h en poste de diplômé 35h, 7. Création d'un poste à contrat à durée déterminée pour 1 mois pour surcroît d'activité du 1er octobre 2019 au 31 octobre 2019 au multi accueil « Les P'tits Bonnets » à Plagne Centre, 8. Création d'un poste diplômé pour le multi accueil « Les P'tits Bonnets » à Plagne Centre - Contrat à durée déterminée de 35h du 1er octobre 2019 au 30 avril 2020, 9. Création d'un poste non

permanent d'attaché territorial – Contrat à durée déterminée de 17h50 du 01 septembre 2019 au 30 avril 2020, 10. Création d'un poste non permanent d'adjoint administratif – Contrat à durée déterminée de 35h du 23 septembre 2019 au 22 octobre 2019

#### **Marchés publics-subventions**

11. Convention création d'un groupement de commandes pour passation du marché de transports sanitaires terrestres

#### **Urbanisme**

12. Acquisition par voie de préemption de la parcelle 038 C 1320 – commune déléguée de Bellentre, 13. Avenant à la convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, 14. Engagement de principe sur la prescription d'une révision générale du plan local de l'urbanisme (PLU) à l'échelle de La Plagne Tarentaise

#### **Questions diverses**

Informations au Conseil : Discussion sur les affaires en cours, Tarifs logements saisonniers et charges, Charte graphique La Plagne Tarentaise

---

#### **Démission d'un conseiller municipal et approbation de son remplacement à la communauté de communes des Versants d'Aime et du nouvel effectif du conseil municipal à 51 conseillers municipaux**

Il est fait part au conseil municipal de la démission de madame Séverine Brun, 2ème adjoint délégué aux finances de la commune déléguée de Macot La Plagne, et élue au conseil communautaire de la communauté de communes des versants d'Aime. Le conseil municipal approuve le nouvel effectif du conseil municipal à 51 élus et nomme madame Christiane CHARRIERE au conseil communautaire de la communauté de communes des versants d'Aime.

#### **Désignation du représentant de la commune - Appel contre le jugement n° 1703020 rendu le 25 juin 2019 par le tribunal administratif de Grenoble,**

Le conseil municipal décide qu'il doit être fait appel du jugement et nomme monsieur Bernard Hanrard pour représenter la commune devant la cour administrative d'appel de Lyon dans cette affaire ; messieurs Jean-Luc Boch et Joël Ougier-Simonin, directement concernés quittent la salle et ne prennent pas part au vote à bulletin secret qui a été demandé. (Votants : 46, pour : 27 contre : 19)

#### **Election du deuxième adjoint de la commune déléguée de Macot suite à la démission de Mme Brun,**

Considérant la démission de madame Séverine Brun de ses fonctions de deuxième adjointe de la commune déléguée de Macot la Plagne , en charge de finances, le conseil municipal élit madame Patricia Bérard pour la remplacer à ce poste. (Votants : 48, pour : 48)

#### **Règlement intérieur accueils vacanciers des haltes garderies,**

Vu la création d'un accueil halte-garderie à Belle Plagne, il convient de modifier le règlement intérieur de la halte-garderie de Plagne Centre afin de l'étendre aux deux sites pouvant désormais accueillir des enfants vacanciers. (Votants : 48, pour : 48)

#### **Convention de participation financière avec la commune d'Aime La Plagne pour la navette des Charmettes / Plagne Aime 2000,**

Le conseil municipal approuve le projet de convention de participation financière avec la commune d'Aime-La-Plagne pour la navette des Charmettes / Plagne Aime 2000. (Votants : 48, pour : 48)

#### **Tourisme : taxe de séjour 2020,**

Le conseil municipal approuve les nouveaux tarifs de la taxe de séjour à appliquer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 tels que présentés. (Votants : 48, pour : 48)

#### **Transformation de 1 poste d'adjoint d'animation à temps non complet en 1 poste d'auxiliaire de puériculture à temps complet,**

Considérant la réorganisation en cours au sein de la structure du multi accueil à Plagne Centre et les effectifs des enfants présents à l'année, et afin de garantir le respect de la réglementation imposée par la PMI, le conseil municipal décide la transformation, au 1<sup>er</sup> septembre 2019, d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet en un poste d'auxiliaire de puériculture à temps complet. (Votants : 48, pour : 48)

#### **Création d'un poste CDD 1 mois au multi accueil « les p'tits bonnets »,**

Considérant les inscriptions prévues pour le mois d'octobre au multi accueil les p'tits bonnets, le conseil municipal approuve la création d'un poste de diplômé d'un mois en CDD à temps complet. (Votants : 48, pour : 48)

#### **Création d'un poste CDD du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 avril 2020 au multi accueil « les p'tits bonnets » – surcroît d'activité,**

Considérant la réorganisation en cours au sein de la structure du multi accueil à Plagne Centre, le conseil municipal approuve la création d'un poste de diplômé en CDD à temps complet du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 avril 2020. (Votants : 48, pour : 48)

**Création d'un poste CDD à temps non complet du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 30 avril 2020 au service accueil et services à la population – surcroît d'activité,**

Considérant les opérations de recensement au titre de l'année 2020 pour la commune de La Plagne Tarentaise, le conseil municipal décide la création d'un poste CDD d'attaché territorial, à temps non complet 17h50, du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 30 avril 2020, afin d'assurer les missions de coordonnateur communal du recensement de la population et des agents municipaux chargés de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. (Votants : 48, pour : 48)

**Ouverture d'un poste d'adjoint administratif à temps complet en CDD 1 mois – surcroît d'activité,**

Le conseil municipal approuve la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet en CDD d'un mois pour permettre au stagiaire du service urbanisme d'achever sa mission portant sur la dénomination et la numérotation des voies. (Votants : 48, pour : 48)

**Convention avec la commune d'Aime-La-Plagne, groupement de commandes pour le transport sanitaire terrestre de personnes sur les stations de ski de la Plagne (excepté la station de Champagny),**

Le conseil municipal approuve la convention à passer avec la commune d'Aime-La-Plagne concernant le groupement de commandes pour le transport sanitaire de personnes sur le domaine skiable de La Plagne et désigne monsieur Patrice MEREL comme membre de la CAO pour ce groupement. (Votants : 48, pour : 48)

**Acquisition par voie de préemption de la parcelle 038 AC 1320 de M. Gilles Trésallet sur la commune déléguée de Bellentre,**

Le conseil municipal autorise l'acquisition, par voie de préemption, de la parcelle cadastrée 038 AC 1320 appartenant à monsieur Gilles Trésallet. Monsieur Anthony Trésallet, concerné, quitte la salle et ne prend pas part au vote (Votants : 47, pour : 47)

**Avenant à la convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme,**

Le conseil municipal approuve l'avenant à la convention de prestation de services pour l'instruction des autorisations d'urbanisme à passer avec l'APTIV pour adapter les tarifs. (Votants : 48, pour : 48)

**Engagement de principe sur la prescription d'une révision générale du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) à l'échelle de la Plagne Tarentaise,**

Le conseil municipal s'engage à prescrire une révision générale du PLU sur le périmètre de La Plagne Tarentaise à l'issue des élections municipales de mars 2020. (Votants : 48, pour : 48)

## **QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS AU CONSEIL**

**Discussion sur les affaires en cours**

Cette question a déjà été évoquée au moment des débats intervenus lors du point 1 de l'ordre du jour.

**Tarifs logements saisonniers et charges**

Une réflexion est à mener sur le tarif des logements et des charges appliqué aux saisonniers de la commune afin d'augmenter l'attractivité de nos emplois ; le conseil municipal charge la commission des finances de travailler sur ce sujet et indique qu'il n'y aura pas de changements pour la prochaine saison d'hiver compte tenu des délais trop courts pour effectuer des modifications cet automne.

**Charte graphique La Plagne Tarentaise**

Il est présenté au conseil municipal le travail effectué par des agents de la commune afin de réaliser une charte graphique.